

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 22 février au 26 février 2021

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 22 février et le 26 février 2021

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	22/02/2021	FR0010313833	7000	89,9249	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	23/02/2021	FR0010313833	7000	89,0831	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	24/02/2021	FR0010313833	7000	90,0331	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	25/02/2021	FR0010313833	7000	92,4389	XPAR
TOTAL				28 000	90,3700	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema :

<https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2020/>